

SOMMAIRE



L'ESPACE FAMILLE page 4



LES COULISSES DES ÉCOLES page 6

- › Qui fait quoi ?
- › Le conseil d'école



LES ÉCOLES page 8

- › Les secteurs scolaires
- › Les 13 écoles
- › Les inscriptions



LES ÉCRANS DANS L'ENVIRONNEMENT DES ENFANTS page 12

- › Des écrans adaptés à chaque âge



LE PÉRISCOLAIRE page 14

- › Les accueils du matin, du midi et du soir
- › La restauration
- › Les inscriptions



LES LOISIRS ET ANIMATIONS SCOLAIRES page 20

- › L'Enduro scolaire
- › Les interventions « beaux-arts »
- › Les interventions « sport »
- › La saison culturelle
- › Le dispositif « École et cinéma »
- › L'apprentissage de la lecture aux 7 lieux
- › L'apprentissage de la natation à Auréo
- › Le Festival international du cirque de Bayeux
- › Les classes « découverte » ou « neige »
- › Les visites du jardin permacole



LES INFOS SANTÉ / PARENTALITÉ page 22



LES CONTACTS UTILES page 23



L'ESPACE FAMILLE

Consulter les menus de la cantine

Consulter et payer ses factures en ligne

Vérifier les jours où votre enfant a été enregistré à la cantine ou aux accueils périscolaires

Gérer ses réservations ou signaler une absence à l'accueil de loisirs 3 DIX-HUIT à Bayeux

https://www.espace-citoyens.net/intercom-bayeux/espace-citoyens/CompteCitoyen

MODE SUPER-USAGER ACTI

Vous êtes sur l'espace famille de la Ville de

MON ACCUEIL ACTUALITÉS EDITION DE DOCUMENTS ACTIVITÉS INFOS

MON ESPACE

Villette LAPRISE
49, boulevard Bryas
14001 BAYEUX
00 02 01 03 00
v.laprise@clubinternet.fr

Profil Identifiants Entourage

MEMBRES FOYER

Benjamin Guillaume

CONTACTS

Bienvenue sur votre espace
Cet espace privé a pour objet

07/04

MON TABLEAU DE BORD

Dernières demandes Mes factures Pièces justificatives

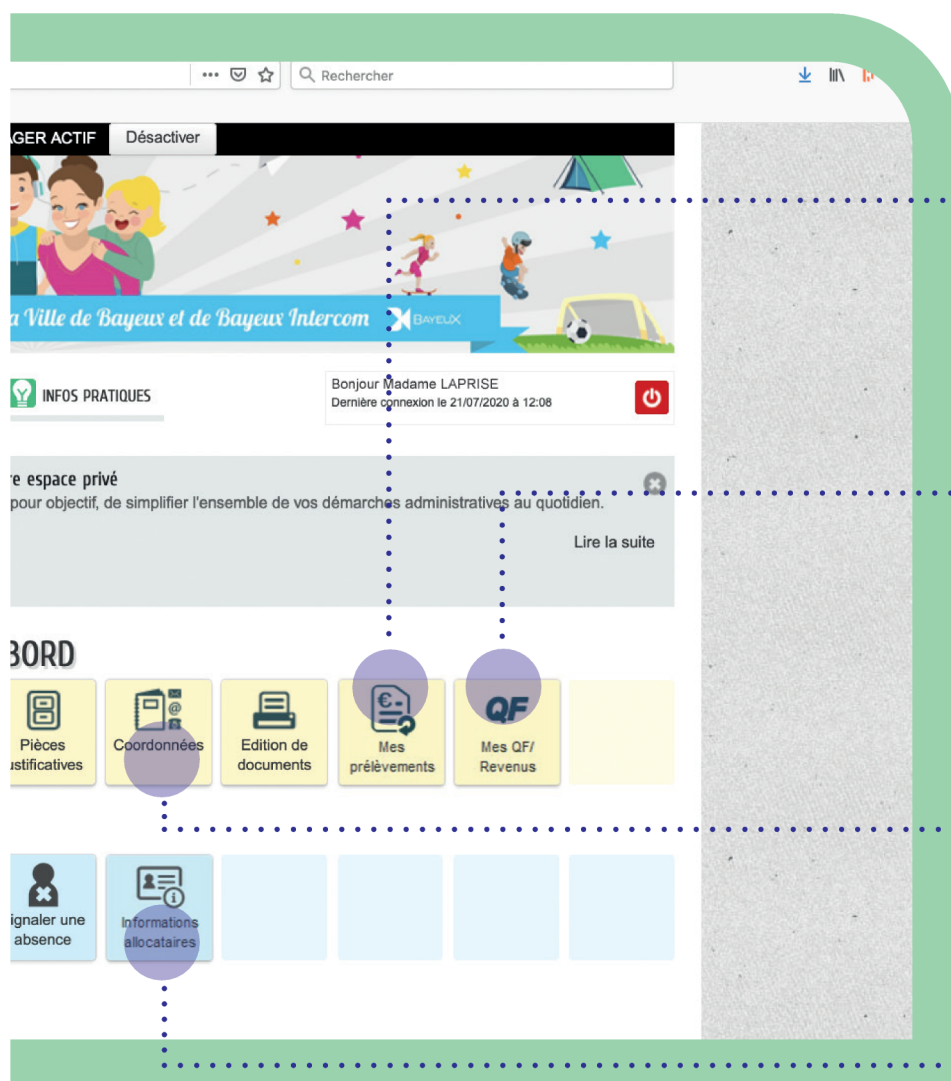
MA FAMILLE

Gérer mes réservations Créer une inscription Signaler une absence

Réalisez vos démarches pour l'année 2026-2027 **EN QUELQUES CLICS !**

Le portail de l'espace famille vous permet d'effectuer en ligne les démarches relatives aux affaires scolaires, au sport et à la jeunesse.

Pour y accéder, rendez-vous sur bayeux-intercom.fr, rubrique Vie scolaire.



Mettre en place
un prélèvement
automatique pour
les factures
périscolaires

Communiquer
son numéro
d'allocataire CAF

Modifier
ses coordonnées

Consulter
ses informations
allocataire CAF

Inscrire
son enfant à l'école,
à la cantine,
aux accueils du matin
et du soir

LES COULISSES DES ÉCOLES



Quelques chiffres



Bayeux Intercom compte

13 écoles



réparties sur

9 communes



La Communauté de communes
consacre un budget
annuel de fonctionnement
de plus de

5,5

millions d'euros
pour les écoles

115

agents de
Bayeux Intercom
sont au service
des écoles
au quotidien



1

directeur
de l'éducation

1

responsable
de service

3

agents
administratifs

1

coordonnateur
des agents
des écoles

2

agents
d'entretien

27

agents polyvalents
(entretien /
animation)

8

animateurs

3

éducateurs
sportifs

QUI FAIT QUOI ?



L'Éducation nationale

- › Assure l'accueil, la sécurité et les relations avec les parents sur le temps scolaire.
- › Établit les programmes scolaires d'enseignement au niveau national.
- › Établit la carte scolaire (ouverture et fermeture de classe).
- › Gère le personnel enseignant.

Bayeux Intercom

- › Assure les dépenses d'investissement, de fonctionnement et d'entretien des écoles.
- › Définit la sectorisation des écoles et réalise les inscriptions des enfants.
- › Met en place les accueils périscolaires et la restauration.
- › Met en place une offre éducative complémentaire.
- › Gère le personnel non enseignant.
- › Accompagne financièrement des actions éducatives, sorties, projets et transports organisés sur le temps scolaire.

Le Conseil d'école

Il est présidé par le directeur de l'école et se compose des enseignants, des représentants des parents d'élèves et des représentants de la commission enseignement de Bayeux Intercom*. Il se réunit au moins une fois par trimestre, notamment pour :

- › voter le règlement intérieur de l'école,
- › élaborer le projet d'organisation de la semaine scolaire,
- › faire part des avis et suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions liées à la vie de l'école (activités périscolaires, restauration scolaire, conditions de bonne intégration des enfants handicapés, actions pédagogiques, utilisation des moyens alloués à l'école)
- › donner son avis sur l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles, etc.

*Les représentants des parents d'élèves sont au Conseil d'école en tant que membres à part entière de cette instance. Des agents de la collectivité peuvent assister au conseil lorsque des sujets inscrits à l'ordre du jour les concernent.

1

gestionnaire
de la
restauration

1

coordonnateur
périscolaire

1

animatrice
du CCEJ

13

agents référents
périscolaires

31

ATSEM

1

chef de production
cuisine centrale
+ 1 adjoint

6

cuisiniers

4

aides
de cuisine

1

magasinier /
chauffeur

9

responsables
d'office satellite



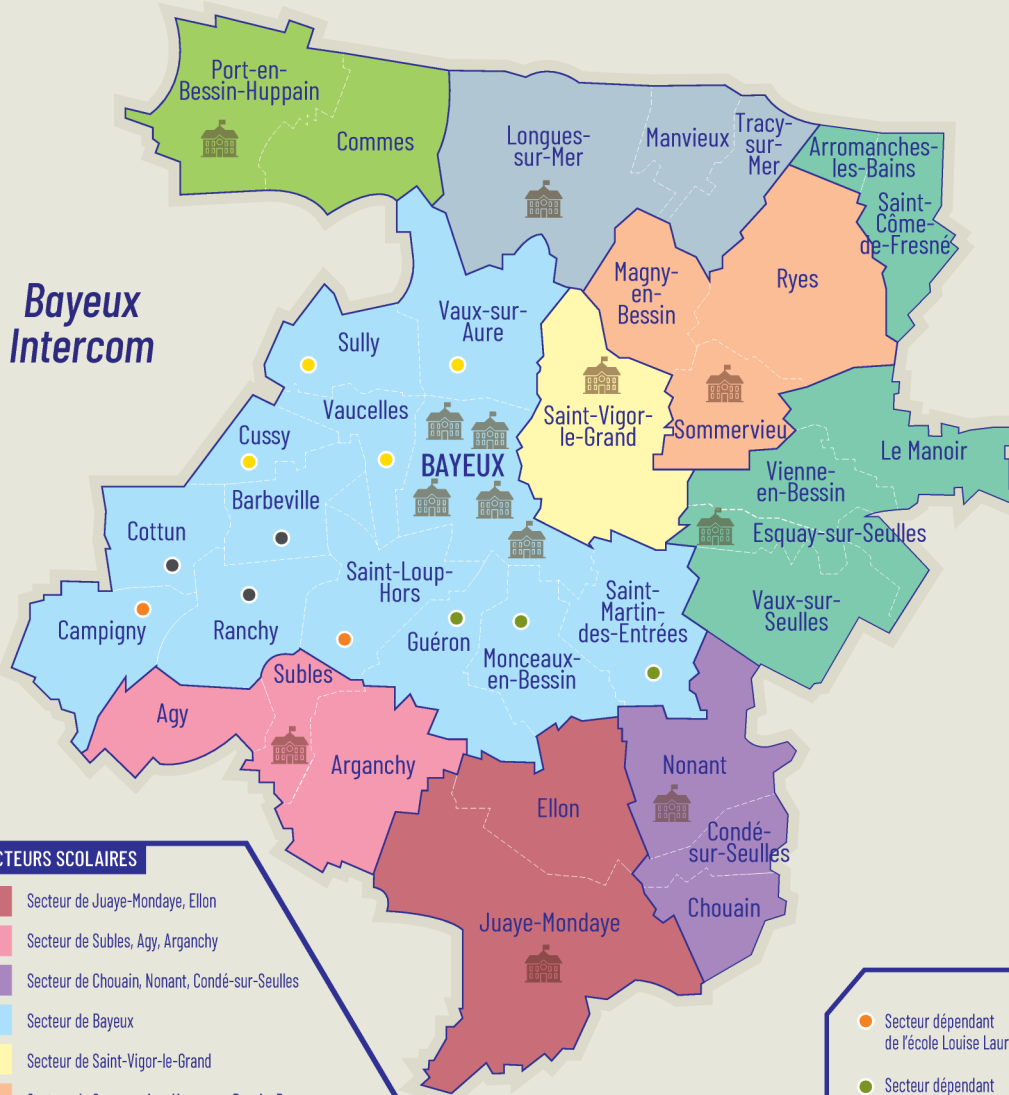
LES ÉCOLES

13



ÉCOLES

les secteurs SCOLAIRES



SECTEURS SCOLAIRES

- Secteur de Juaye-Mondaye, Ellon
- Secteur de Subles, Agy, Arganchy
- Secteur de Chouain, Nonant, Condé-sur-Seulles
- Secteur de Bayeux
- Secteur de Saint-Vigor-le-Grand
- Secteur de Sommervieu, Magny-en-Bessin, Ryes
- Secteur d'Esquay-sur-Seulles, Le Manoir, Vaux-sur-Seulles, Vienne-en-Bessin, Arranches-les-Bains, Saint-Côme-de-Fresne
- Secteur de Longues-sur-Mer, Manvieux, Tracy-sur-Mer
- Secteur de Port-en-Bessin-Huppain, Commes

- Secteur dépendant de l'école Louise Laurent
- Secteur dépendant de l'école Bellevue
- Secteur dépendant de l'école Reine Mathilde
- Secteur dépendant de l'école Letot-La Poterie

toutes les infos sur LES 13 ÉCOLES

Bayeux Intercom bénéficie d'une dérogation délivrée par le directeur académique pour les écoles de son territoire qui fonctionnent sur
4 jours d'enseignement au lieu de 4 jours et demi.

 *Horaires scolaires et périscolaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi*

HORAIRES PÉRISCOLAIRES MATIN	HORAIRES SCOLAIRES		HORAIRES PÉRISCOLAIRES APRÈS-MIDI
	MATIN	APRÈS-MIDI	



ARGOUGES (BAYEUX)

 16 Rue d'Argouges - 14400 BAYEUX  02 31 92 20 86  ce.0141699W@ac-normandie.fr
Directeur : M. Nicolas SUZANNE
Agent référent périscolaire : Mme Gwenaëlle MARIE

7h30 à 8h20	8h30 à 11h45	13h45 à 16h30	16h30 à 18h30
-------------	--------------	---------------	---------------



BELLEVUE (BAYEUX)

 6 Rue de Bellefontaine - 14400 BAYEUX  02 31 92 14 37  ce.0142147h@ac-normandie.fr
Directeur : M. Aurélien DEFANCE
Agent référent périscolaire : Mme Valérie GÉURY

7h30 à 8h20	8h30 à 11h45	13h45 à 16h30	16h30 à 18h30
-------------	--------------	---------------	---------------



ESQUAY-SUR-SEULLES

 7 Route de Bayeux - 14400 ESQUAY-SUR-SEULLES  02 31 92 83 83  ce.0142098e@ac-normandie.fr
Directeur : Mme Priscilla RIZZOTTO
Agent référent périscolaire : Mme Sylvie HALOT

7h30 à 8h50	9h à 12h	13h30 à 16h30	16h30 à 18h30
-------------	----------	---------------	---------------



AU GRÉ DES VENTS (JUAYE-MONDAYE)

 267 rue de la Mairie - 14250 JUAYE-MONDAYE  02 31 22 51 28  ce.0140132t@ac-normandie.fr
Directrice : Mme Christel ROUSSEL ANNE
Agent référent périscolaire : M. Raoul GILLES

7h30 à 8h35	8h45 à 12h	13h45 à 16h30	16h30 à 18h30
-------------	------------	---------------	---------------



LETOT-LA POTERIE (BAYEUX)

 12/14 Rue des Cordeliers - 14400 BAYEUX  02 31 92 10 03  ce.0140155t@ac-normandie.fr
Directrice : Mme Peggy DA CUNHA
Agent référent périscolaire : Mme Élodie LELANDONIS

7h30 à 8h20	8h30 à 11h45	13h45 à 16h30	16h30 à 18h30
-------------	--------------	---------------	---------------



JOSEPH BRIARD (LONGUES-SUR-MER)

 Rue Jean-Pierre Savary - 14400 LONGUES-SUR-MER  02 31 22 69 52  ce.0140240k@ac-normandie.fr
Directrice : Mme Sophie JOUAN
Agent référent périscolaire : Mme Patricia MARIVINGT

7h30 à 8h35	8h45 à 12h	13h45 à 16h30	16h30 à 18h30
-------------	------------	---------------	---------------

 *Horaires scolaires et périscolaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi*

Horaires périscolaires MATIN	Horaires scolaires		Horaires périscolaires APRÈS-MIDI
	MATIN	APRÈS-MIDI	



LOUISE LAURENT (BAYEUX)

📍 8 rue Saint-Quentin - 14400 BAYEUX ☎ 02 31 92 07 42 ✉ ce.0141778g@ac-normandie.fr

Directrice : Mme Corinne DURAND

Agent référent périscolaire : Mme Catherine DAUGE

7h30 à 8h20	8h30 à 11h45	13h45 à 16h30	16h30 à 18h30
-------------	--------------	---------------	---------------



LES PRÉS VERTS (NONANT)

📍 2 impasse du Coisel - 14400 NONANT ☎ 02 31 21 59 25 ✉ ce.0140166e@ac-normandie.fr

Directrice : Mme Cécile RIBERA

Agent référent périscolaire : Mme Isabelle SUZANNE

7h30 à 8h20	8h30 à 11h45	13h45 à 16h30	16h30 à 18h30
-------------	--------------	---------------	---------------



PAUL-ÉMILE VICTOR (PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN)

📍 3 rue de la Corderie - 14520 PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN ☎ 02 31 21 81 61 ✉ ce.0142066v@ac-normandie.fr

Directrice : Mme Sabrina BENOIST

Agent référent périscolaire : Mme Élisabeth VICQUELIN

7h30 à 8h20	8h30 à 12h	14h à 16h30	16h30 à 18h30
-------------	------------	-------------	---------------



REINE MATHILDE (BAYEUX)

📍 Rue Eustache de Boulogne - 14400 BAYEUX ☎ 02 31 92 10 76 ✉ ce.0141537v@ac-normandie.fr

Directrice : Mme Sabrina LAVIEILLE

Agent référent périscolaire : Mme Isabelle BIHEL

7h30 à 8h20	8h30 à 11h45	13h45 à 16h30	16h30 à 18h30
-------------	--------------	---------------	---------------



SAINT-VIGOR-LE-GRAND

📍 13 Rue de Courseulles - 14400 SAINT-VIGOR-LE-GRAND ☎ 02 31 92 33 26 ✉ ce.0140170j@ac-normandie.fr

Directrice : Mme Michèle BEAUFILS

Agent référent périscolaire : Mme Priscilla AUDE

7h30 à 8h20	8h30 à 11h45	13h45 à 16h30	16h30 à 18h30
-------------	--------------	---------------	---------------



HUBERT BODIN (SOMMERVIEU)

📍 2 rue Saint-Pierre - 14400 SOMMERVIEU ☎ 02 31 92 36 32 ✉ ce.0140251x@ac-normandie.fr

Directrice : Mme Marie GIGUET

Agent référent périscolaire : Mme Émilie DOSSIER

7h30 à 8h20	8h30 à 11h30	13h30 à 16h30	16h30 à 18h30
-------------	--------------	---------------	---------------



ANDRÉ LEFÈVRE (SUBLES)

📍 Rue Saint-Martin - 14400 SUBLES ☎ 02 31 92 38 87 ✉ ce.0140171k@ac-normandie.fr

Directrice : Mme Sylvie BREUILS

Agent référent périscolaire : Mme Véronique LANDRIN

7h30 à 8h50	9h à 12h	13h30 à 16h30	16h30 à 18h30
-------------	----------	---------------	---------------

les inscriptions SCOLAIRES

à savoir

**SONT CONCERNÉS PAR LES
INSCRIPTIONS SCOLAIRES UNIQUEMENT
LES PRIMO-ARRIVANTS,
C'EST-À-DIRE LES ENFANTS QUI :**

- › entrent en 1^{ère} année d'école maternelle.
- › changent d'école en cours d'année.
- › arrivent sur le territoire de Bayeux Intercom.



L'INSCRIPTION DES ENFANTS À L'ÉCOLE S'EFFECTUE

en ligne

Sur l'espace famille
(voir p. 4 et 5)

sur rendez-vous

Auprès du service
enseignement
de Bayeux Intercom
Tél. : 02 31 51 64 57 ou
02 31 51 36 43
(jours et horaires p.21)

en mairie

Sauf pour les habitants
de Bayeux qui doivent venir
à Bayeux Intercom



PÉRIODE D'INSCRIPTION

au printemps précédant la nouvelle année scolaire

Les dates sont communiquées
sur le site de Bayeux Intercom,
par affichage et par le biais de
l'école de votre enfant.

année en cours

Inscription toute l'année.



POUR TOUTE INSCRIPTION *présenter les documents suivants :*

- › un justificatif de domicile
de moins de 3 mois (hors facture
téléphone mobile),
- › un extrait du livret de famille
ou un acte de naissance,
- › pour les parents séparés ou divorcés,
une copie de l'extrait de la décision
judiciaire attribuant l'autorité parentale,
la résidence de l'enfant, ainsi qu'une
attestation de l'autre parent autorisant
la scolarisation de l'enfant,
- › la fiche de renseignements 2026/2027
(disponible sur le site Bayeux Intercom,
sur place ou en mairie).

DÉROGATIONS ÉCOLES

Pour toute demande d'inscription dans une école
autre que celle du secteur, présenter en plus
des documents précédents le formulaire de demande
de dérogation motivée (disponible sur le site
Bayeux Intercom, sur place ou en mairie).

Pour les parents résidant hors Bayeux Intercom qui
souhaiteraient inscrire leur enfant dans l'une des
13 écoles du territoire, présenter une dérogation signée
par le maire de la commune du domicile familial ou
de la communauté de communes de rattachement si
cette dernière a la compétence Enseignement.



LES ÉCRANS

DANS L'ENVIRONNEMENT DES ENFANTS

D'après un consensus scientifique, les écrans peuvent altérer les capacités intellectuelles des enfants et avoir des répercussions sur leur santé mentale. Les adultes ont donc un rôle fondamental à jouer pour en réguler l'usage et protéger les plus jeunes.

3 - 6 - 9 - 12

DES ÉCRANS ADAPTÉS À CHAQUE ÂGE

De 3 à 6 ans

L'enfant a besoin de découvrir ses dons sensoriels et manuels.

Limiter les écrans et les partager en famille, en privilégiant les programmes éducatifs et toujours en accompagnant l'enfant pour l'aider à comprendre ce qu'il regarde.

De 6 à 9 ans

L'enfant a besoin de découvrir les règles du jeu social.

Lui expliquer les 3 principes d'Internet

1

Tout ce que l'on y met peut tomber dans le domaine public.

2

Tout ce que l'on y met y restera éternellement.

3

Il ne faut pas croire tout ce que l'on y trouve.

De 9 à 12 ans

L'enfant a besoin d'explorer la complexité du monde.

Lui apprendre à se protéger et à protéger ses échanges. Parler avec lui de ce qu'il y voit et fait, en lui rappelant les 3 principes d'Internet.

astuces

RÉDUIRE LE TEMPS DEVANT LES ÉCRANS

› **Fixer à l'avance le temps d'écran autorisé :** « Deux épisodes de dessins animés, pas plus ! ». Ou alors installer une DVDthèque dans laquelle l'enfant pourra choisir un film plutôt que la télévision. La durée en sera toujours limitée, et il pourra le regarder plusieurs fois jusqu'à l'avoir bien compris.

› **Laisser l'enfant jouer librement** pour développer son imaginaire... Parfois au prix d'un peu de désordre et de bruit dans l'espace familial.

› **Éviter d'utiliser les écrans comme une récompense.**

› **Proposer d'autres activités :** jeux, activités manuelles ou de plein air...



J'utilise les écrans plutôt pour apprendre et créer!



Je ne regarde pas les écrans avant d'aller à l'école : je dois garder toute ma concentration.



Si des enfants sont méchants et se moquent de moi avec des photos ou des messages, j'en parle tout de suite à mes parents ou à un adulte.



Je regarde les écrans avec mes parents ou l'adulte qui me garde... mais pas trop longtemps!



Je peux m'amuser sur les écrans quand j'ai fini mon travail pour l'école et d'autres activités!



Je ne dois pas rester tout seul et trop longtemps devant les écrans. Et je ne regarde qu'un écran à la fois!



Je ne regarde pas les écrans avant d'aller au lit car cela m'empêche de m'endormir.



Si je vois des images ou des messages qui me font peur ou me choquent, j'en parle tout de suite à mes parents ou à un adulte!

8 situations du quotidien pour permettre aux parents et aux enfants, dès leur plus jeune âge, de repérer des situations « positives » ou « négatives » sur l'usage du numérique.



LE PÉRISCOLAIRE

les accueils DU MATIN, DU MIDI ET DU SOIR



LE MATIN



**À partir de 7h30,
jusqu'à l'entrée
en classe.**

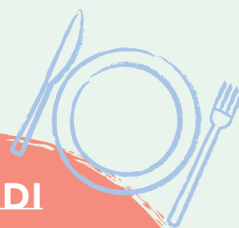
Activités
en intérieur.

LE MIDI



**Après la classe
du matin,
jusqu'à l'entrée en
classe l'après-midi.**

Repas et temps libre et/
ou activités intérieures
et extérieures.



TARIFS JOURNALIERS

MATIN OU SOIR (demi-journée)
2 €

MATIN ET SOIR (journée)
3,15 €

Pour les tarifs du midi, consulter la
partie restauration p. 20.

MOYENS DE PAIEMENT DES FACTURES PÉRISCOLAIRES :

- ✓ Par **chèque** à l'ordre du Trésor Public
- ✓ Par **CB** depuis l'espace famille
- ✓ Par **prélèvement** automatique mensuel
- ✓ En **espèces** (dans la limite de 300 €)
auprès d'un buraliste ou partenaire agréé

Liste sur impots.gouv.fr/portail/paiement-proximate.
Important : se munir de sa facture.



LE SOIR



Après la classe,
de 16h30 à 18h30

Pour les maternelles

- › De 16h30 à 17h : goûter.
- › De 17h à 18h : activités intérieures ou extérieures encadrées.
- › De 18h à 18h30 : activités libres.



Pour les élémentaires

- › De 16h30 à 17h : goûter.
- › De 17h à 18h : étude surveillée.
Afin de permettre aux élèves de réaliser leurs devoirs dans les meilleures conditions, les parents ne pourront pas venir récupérer leurs enfants avant 17h30.

- › De 18 h à 18h30 : activités libres.

à savoir

Bayeux Intercom fournit le goûter aux enfants lors de l'accueil du soir



Un créneau d'étude surveillée dans les 13 écoles

Pour une meilleure prise en compte des besoins d'apprentissage des élèves d'élémentaire, une plage d'accueil fixe de 16h30 à 17h30 est à présent instaurée. Les parents ne pourront donc venir récupérer leur enfant qu'à partir de 17h30. Les enfants ayant terminé leur devoir avant 18h pourront prendre part aux autres activités proposées.

Pour toute remarque ou question relative à l'organisation des activités périscolaires, contacter l'agent référent au sein de l'école (noms des agents p. 9 et 10).

à noter

L'INSCRIPTION AUX ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

S'EFFECTUE



en ligne

Sur l'espace
famille
(voir p. 4 et 5)

par téléphone



(jours et horaires p.27)

02 31 51 64 57

ou

02 31 51 36 43

important

Les attestations vaccinales de l'enfant seront demandées lors de l'inscription.



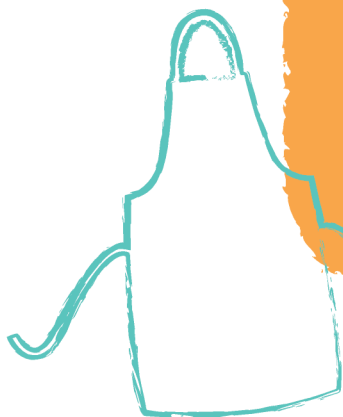
la restauration **SCOLAIRE**

L'ensemble des accueils périscolaires fait l'objet d'un règlement intérieur
(consultable sur le site de Bayeux Intercom : bayeux-intercom.fr)

Le saviez-vous ?

**LA PRÉPARATION DES
1 300 REPAS QUOTIDIENS
EST ASSURÉE PAR
LES AGENTS DE BAYEUX INTERCOM**

Une cuisine centrale située à
Argouges (près de Bayeux) confectionne
et livre plus de 1 000 repas par jour
dans toutes les écoles, excepté
celles de Sommervieu,
Reine Mathilde (Bayeux)
et Létot-La Poterie (Bayeux)
où la préparation des repas
est réalisée dans leur
propre cuisine.



**MENUS
TÉLÉCHARGEABLES**

sur l'espace famille ou sur le site de Bayeux Intercom
bayeux-intercom.fr





LA QUALITÉ COMME MAÎTRE-MOT

- › Bayeux Intercom a fait le choix en 2014 d'un mode de gestion en régie directe uniquement. **La totalité des repas des écoles est fabriquée par les agents de Bayeux Intercom** et non par un délégataire de service public.
- › **29 % des achats proviennent de l'agriculture biologique***, dont 72 % issus d'une filière locale. Parmi eux figurent les légumes du jardin permacole à Bayeux.
- › Les produits acheminés en **circuits courts** sont privilégiés lorsque cela est possible. Sur l'ensemble des approvisionnements, **35 % sont d'origine locale**, soit dans un rayon inférieur à 150 km autour de Bayeux.

* Chiffres 2023



LES TROIS V COMME LIGNE DE CONDUITE

Bayeux Intercom s'oriente vers trois axes pour une alimentation saine, sûre et durable dans les cantines :

Le Vrai

- › Cuisiner des **produits bruts** et recourir le moins possible à des aliments ultra-transformés d'origine industrielle, souvent plus riches en matières grasses, en sucres ajoutés et en sel, et plus pauvres en fibres et en vitamines.

Le Végétal

- › Préparer un **repas végétarien hebdomadaire** comme le veut la loi, et tendre vers un second en proposant des plats composés nécessitant moins d'apport en protéines animales. Les sources de protéines sont diversifiées, avec davantage de céréales semi-complètes et de légumineuses.

Le Varié

- › Accompagner les enfants dans **l'apprentissage du goût**, via des produits de saison et des recettes inventives et attrayantes.
- › Se rapprocher d'une **cuisine familiale** avec la possibilité offerte aux enfants de proposer leurs propres recettes.

à savoir

ALLERGIES ALIMENTAIRES

Si votre enfant souffre d'allergie alimentaire, il convient de le signaler au moment de l'inscription ou dès que vous en avez connaissance. Afin que votre enfant déjeune dans les meilleures conditions, un Projet d'accueil individualisé (PAI) peut alors être mis en place, en concertation avec les parents, le directeur d'école, le personnel encadrant, le médecin scolaire et le vice-président en charge de l'Enseignement.



TARIFS

Les tarifs journaliers sont basés sur le quotient familial, allant de 1 € à 4,75 €

Quotient	Tarifs
Inférieur à 245 €	1,00 €
De 246 € à 322 €	3,45 €
De 323 € à 443 €	3,90 €
Supérieur à 443 €	4,75 €

ENFANT BÉNÉFICIAIRE D'UN PAI
(voir encadré p. 16)

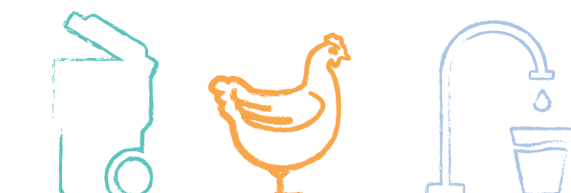
1,20 €

ENFANT HORS BAYEUX INTERCOM

5,45 €

ENFANT DE ULIS HORS BAYEUX INTERCOM

4,75 €



D'AUTRES ENJEUX ÉTHIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

- › **Lutter contre le gaspillage alimentaire** en agissant sur deux volets : les quantités de nourriture produite rapprochées de celles réellement consommées et la pesée des restes alimentaires de chaque repas.
- › S'assurer que le **bien-être animal** soit systématiquement pris en compte dans les marchés publics.

à noter



L'INSCRIPTION À LA CANTINE

S'EFFECTUE

en ligne

Sur l'espace famille
(voir p. 4 et 5)

par téléphone

(jours et horaires p.23)

02 31 51 64 57

ou

02 31 51 36 43

à savoir

PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES

Afin de prendre en compte l'augmentation régulière des prix, Bayeux Intercom a fait le choix depuis plusieurs années d'appliquer une augmentation régulière et stable de 1 % par an.

Ce fonctionnement, plus progressif, permet d'éviter de fortes hausses face à l'augmentation importante des prix des denrées et de l'énergie.

LES RECOMMANDATIONS

SUR L'ALIMENTATION, L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET LA SÉDENTARITÉ

Augmenter



Les légumes secs

Au moins 2 fois par semaine car ils sont naturellement riches en fibre



Les fruits & légumes frais, surgelés ou en conserve

Au moins 5 par jour, par exemple 3 portions de légumes et 2 fruits



Les fruits à coques

Une petite poignée par jour car ils sont riches en oméga 3



L'activité physique

Au moins 30 minutes d'activités physiques dynamiques par jour



Le fait maison

Allen vers



Le pain complet, les pâtes et le riz complets, la semoule complète

Au moins 1 féculent complet par jour car ils sont naturellement riches en fibre



Les aliments de saison et produits localement



Une consommation de poissons gras et de poisson maigres en alternance

2 fois par semaine, dont 1 poisson gras (sardine, maquereau, hareng, saumon)



Le bio



L'huile de colza, de noix et d'olive

Les matières grasses ajoutées peuvent être consommées tous les jours en petites quantités. Privilégiez l'huile de colza, de noix et d'olive



Les produits laitiers

2 produits laitiers par jour (lait, yaourts, fromage blanc)

Réduire



La charcuterie

Limiter la charcuterie à 150g par semaine



Les produits sucrés gras, salés

Il est recommandé de limiter les boissons sucrées, les aliments gras, sucrés, salés et ultra-transformés



Les produits salés

Il est recommandé de réduire sa consommation de sel



La viande

(porc, bœuf, veau, mouton, agneau, abats)
Privilégier la volaille et limiter les autres viandes à 500g par semaine



Les produits avec un nutri-score D et E



Le temps passé assis

Ne restez pas assis trop longtemps, prenez le temps de marcher un peu toutes les 2 heures

LES LOISIRS ET ANIMLA

à savoir

Pour les activités et sorties sur le territoire, Bayeux Intercom prend en charge l'intégralité du coût du transport.

les interventions « beaux-arts »

Bayeux Intercom offre aux écoles la possibilité de bénéficier d'interventions d'enseignants agréés de l'école municipale des beaux-arts de Bayeux. Afin de développer leur sensibilité, leur créativité et leur esprit critique, une vingtaine de cycles de six heures sont attribués chaque année aux écoles suivant un projet artistique défini préalablement.

L'Enduro scolaire

Chaque fin d'année scolaire, au mois de juin, le service enseignement de Bayeux Intercom organise une rencontre sportive d'endurance sur deux jours, rassemblant les enfants de toutes les écoles de l'intercommunalité.

En partenariat avec l'Éducation nationale et les éducateurs sportifs de la Ville de Bayeux, une vingtaine de courses sont programmées en fonction des différents niveaux. Au total, près de 1 500 enfants participent à l'aventure.

le Festival international du cirque de Bayeux

Tous les deux ans, à l'occasion du festival, les élèves des écoles de Bayeux Intercom sont initiés aux arts du cirque par des éducateurs sportifs. De plus, en lien avec l'association organisatrice, les écoles identifient une thématique permettant d'utiliser le cirque comme support pédagogique. Prochaine édition en mars 2027

les classes « découverte » ou « neige »

Bayeux Intercom participe au financement des séjours à hauteur de 30% du budget. Le reste est pris en charge par la coopérative scolaire, l'association des parents d'élèves et les familles.

RELATIONS SCOLAIRES

les interventions « sport »

En collaboration avec l'Éducation nationale, pour les activités physiques, sportives et artistiques qui nécessitent un encadrement renforcé, Bayeux Intercom propose aux enseignants l'intervention d'éducateurs sportifs agréés. Plus de 120 projets sont engagés annuellement, comme le « Savoir Rouler à Vélo » (voir p.12).

l'apprentissage de la natation à Flunéo

Le centre aquatique intercommunal et ses maîtres-nageurs accueillent les élèves des niveaux GS, CP et CM1 pour des cycles d'initiation à la natation. L'objectif est d'aider les enfants à se familiariser avec l'eau dans un premier temps puis de les accompagner dans leur apprentissage de la natation tout au long de leur scolarité.

la saison culturelle

En partenariat avec le service action culturelle de la Ville de Bayeux, Bayeux Intercom offre aux écoles des spectacles de qualité jeune public, sous différentes formes et différents genres.

le dispositif « École et cinéma »

Initié par le Centre national du cinéma et de l'image animée, le Ministère de la Culture et le Ministère de l'Éducation nationale, le dispositif propose aux enseignants de faire découvrir à leurs élèves des œuvres cinématographiques adaptées à leur âge dans les salles de cinéma. Bayeux Intercom propose de financer 50 % du ticket de cinéma.

les visites du jardin permacole

Régulièrement, des sessions de jardinage au jardin permacole et biologique de Bayeux sont organisées pour l'ensemble des écoles, tous niveaux confondus. Ce jardin est un espace pédagogique pour sensibiliser à l'importance de l'origine des produits et au respect du sol et de l'environnement.

l'apprentissage de la lecture aux 7 lieux

La médiathèque intercommunale propose aux enseignants des séances pour faire découvrir à leurs élèves les différents espaces consacrés à la culture et pour développer chez eux le goût de la lecture en loisirs.



LES INFOS SANTÉ / PARENTALITÉ

*Pour les questions
concernant la santé ou le comportement
de votre enfant, adressez-vous :*

À VOTRE MÉDECIN TRAITANT

AU CENTRE MÉDICO-SCOLAIRE

› 14 rue Bellefontaine - 14400 Bayeux
Tél. : 02 31 21 36 54

AU CENTRE DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

Pour les enfants de moins de 6 ans
› 1 rue de Verdun - 14400 Bayeux
Tél. : 02 31 51 38 20

AUX RÉSEAUX D'AIDES SPÉCIALISÉES AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ (RASED)

- › **Bayeux : École Letot-La Poterie**
(Coordonnées en page 9)
Interventions dans les écoles Bellevue et Letot-La Poterie.
- › **Bayeux : École Argouges**
(Coordonnées en page 9)
Interventions dans les écoles Argouges (Bayeux),
Louise Laurent (Bayeux), Reine Mathilde (Bayeux),
Esquay-sur-Seulles, Juaye-Mondaye, Longues-sur-Mer,
Nonant, Saint-Vigor-le-Grand, Sommervieu et Subles.
- › **Port-en-Bessin-Huppain :**
École Paul-Émile Victor
(Coordonnées en page 10)

AU CENTRE MÉDICO- PSYCHOLOGIQUE POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS

› 15 route de Vaux-sur-Aure - 14400 Bayeux
Tél. : 02 31 51 51 82

AU CENTRE MÉDICO- PSYCHO-PÉDAGOGIQUE (CMPP)

› **CMPP Association Gaston Mialaret**
ZAE Fresnel, 4 rue Raymonde Bail -
14000 Caen
Tél. : 02 31 86 52 44

AU CMPP LA GUIDANCE

› 4 rue Jean de la Varende -
14000 Caen
Tél. : 02 31 86 49 38

AUX LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS + PARENTS

› **L'Île aux parents**
**Pour les enfants de moins de 6 ans
accompagnés de leurs parents
ou d'un adulte familial.**
Le mardi de 14h15 à 16h45.
(Hors vacances scolaires)
Espace Argouges - 48 bis rue
de Beauvais - 14400 Bayeux
Tél. : 02 31 10 15 79

À L'ÉCOLE DES PARENTS ET DES ÉDUCATEURS (EPE 14)

Tél. : 02 31 38 83 83